

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE
DU 16 JANVIER 2017**

Présents : Franck GIRARD-CARRABIN, Catherine SCHULD, André GUILLOT, Marie MOISAN, André-Jacques THORRAND, Jacques ADENOT, Vanessa CARRIER-LAVOREL, Jérémy JALLAT, Corinne MICHEL, Jean-Claude RAGACHE, Josiane TOURNIER

Pouvoirs : Fabrice CASSAR à Franck GIRARD-CARRABIN, Nicole MARTY à Catherine SCHULD

Absents : Emmanuelle SOUBEYRAN

Secrétaire de séance : Catherine SCHULD

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2016. Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire explique que suite à la demande de la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV), il faut rajouter une délibération pour le groupement de commande abonnements de téléphonie mobile.

FINANCES LOCALES :

➤ **DECISIONS BUDGETAIRES**

Délibération n° 2017-1: Budget communal 2016 - Décision modificative n° 3

Madame Catherine SCHULD, Adjointe déléguée aux Finances, expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire d'abonder le chapitre 014 du budget communal 2016 – section de fonctionnement afin de régler les montants du fonds national de compensation des ressources intercommunales (FPIC) d'un montant de 21.084,00 €, du fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR) d'un montant de 111.863,00 € et les attributions de compensation versées par la commune à la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV) d'un montant de 22.512,00 €.

Par conséquent, comme les sommes nécessaires à ces nouvelles dépenses n'ont pas été budgétisées de manière suffisante sur le chapitre approprié, il convient de réajuster et de redistribuer les crédits au sein des chapitres.

La décision modificative n°1 se présenterait comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-73921 : Attributions de compensation	0,00 €	22 512,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73925 : Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	0.00 €	4 084.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	26 596.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	26 596.00€	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	26 596.00 €	0.00 €	0.00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	26 596.00 €	26 596.00 €	0.00 €	0.00€
TOTAL GENERAL		0.00 €		0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'adopter cette décision modificative n°3 du budget communal 2016.

Délibération n° 2017-2 : Groupement de commandes abonnements de téléphonie mobile

Dans le cadre du groupement de commandes pour les abonnements de téléphonie mobile, avec la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV) et d'autres communes, une Commission d'Appel d'Offres (CAO) doit être constituée conformément aux dispositions de l'article L.1414-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT), comprenant notamment un membre titulaire et un membre suppléant, représentants élus parmi les membres ayant voix délibérative de la CAO de chaque groupement qui dispose d'une CAO.

Il est alors proposé au Conseil municipal de désigner,

- Membre titulaire : Monsieur André GUILLOT, membre suppléant de la CAO de la commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte
- Membre suppléant : Monsieur André-Jacques THORRAND, membre titulaire de la CAO de la commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ☞ De désigner Monsieur André GUILLOT comme membre titulaire, et Monsieur André-Jacques THORRAND comme membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour le groupement de commandes constitué par la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV) pour l'appel d'offres relatif aux abonnements de téléphonie mobile

Séance levée 21 h 00

GIRARD Franck	P		MICHEL Corinne	P	
ADENOT Jacques	P		RAGACHE Jean-Claude	P	
CARRIER-LAVOREL Vanessa	P		SCHULD Catherine	P	
CASSAR Fabrice	PV		SOUBEYRAN Emmanuelle	A	
MOISAN Marie	P		THORRAND André-Jacques	P	
GUILLOT André	P		TOURNIER Josiane	P	
JALLAT Jérémy	P				
MARTY Nicole	PV				